

OFFRES D'EMPLOI | CAMP DE JOUR 2026
ANIMATEUR·TRICE·S SPÉCIALISÉ·E·S EN « ARTS », « SCIENCES », « SPORTS » ET « BIBLIOTHÈQUE »
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC)

Sous la supervision du responsable en loisir, l'animateur·trice spécialisé·e aura à effectuer les tâches suivantes :

Tâches :

- Planifier et organiser les ateliers selon son champ de spécialisation, en considérant les ressources disponibles (locaux, matériel, personnel, etc.);
- Planifier et coordonner les journées d'activités spécialisées;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps;
- Appliquer les règlements du « Camp de jour »;
- Animer un groupe d'enfants;
- Nettoyer les lieux utilisés, tant intérieurs qu'extérieurs;
- Utiliser consciencieusement le matériel mis à sa disposition. Informer les responsables à l'avance d'un manque de matériel;
- Transmettre aux responsables toute information liée à un événement inhabituel concernant un enfant (ex. : avertissement, blessure, retard, médicament, etc.) et compléter les documents appropriés;
- Communiquer avec l'animateur concerné les informations importantes sur les enfants;
- Accompagner un groupe lors des sorties hebdomadaires;
- Agir à titre de personne-ressource auprès des enfants et des parents;
- Travailler en équipe;
- Assister aux réunions hebdomadaires, si possible;
- Respecter les échéances du plan de planification;
- Participer à son processus d'évaluation;
- Compléter, dans les délais prescrits, toutes les procédures relatives au fonctionnement du programme;
- Effectuer toute autre tâche connexe, au besoin.

Qualifications :

- Expérience pertinente en animation, avec une spécialisation dans les domaines ciblés (activité physique, sciences, etc.);
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation;
- Esprit créatif, dynamisme et polyvalence;
- Facilité à communiquer avec le public;
- Capacité d'initiative et de travailler en équipe;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution;
- Être alerte et vigilant·e;
- Avoir à cœur le mieux-être des jeunes.

Exigences :

- Horaire variable (entre 6 h 30 et 18 h), du lundi au vendredi;
- 35 à 40 heures/semaine de la fin juin à la mi-août (disponibilité à temps partiel à compter du mois de février);
- Avoir complété la 5^e année du secondaire;
- Fournir la vérification d'antécédents judiciaires;
- Détenir un diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur (**DAFA**)
(la formation est offerte gratuitement par la Ville de Sainte-Marie (dates à confirmer))
- Posséder une certification valide en RCR ou s'engager à l'obtenir;
- Être aux études à l'hiver et y retourner en septembre 2026 (considéré comme un atout).

Salaire :

- Taux horaire : à partir de 18,05 \$ (le taux horaire sera ajusté selon la hausse du salaire minimum pour 2026).

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention « **Poste d'animateur·trice spécialisé·e** », au plus tard le 23 janvier 2026, par courriel ou par la poste à :

Ville de Sainte-Marie | SLCVC
270, avenue Marguerite-Bourgeoys
Sainte-Marie (Québec) G6E 3Z3
Courriel : info-loisir@sainte-marie.ca

Seul·e·s les candidat·e·s sélectionné·e·s pour une entrevue seront contacté·e·s.